

# Tempilstik® 348 °F (175 °C), 350 °F (177 °C), 850 °F (454 °C), 900 °F (482 °C), 1040 °F (560 °C)

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)  
Date d'émission: 11/03/2015

**LA-CO Industries, Inc.**

Version: 1.0

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : Tempilstik® 348 °F (175 °C), 350 °F (177 °C), 850 °F (454 °C), 900 °F (482 °C), 1040 °F (560 °C)

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Indicateur de température

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LA-CO Industries, Inc.  
1201 Pratt Boulevard  
Elk Grove Village, IL. 60007-5746  
Phone: (847) 956-7600  
Fax: (847) 956-9885  
E-mail: customer\_service@laco.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 24-hour emergency: CHEMTREC- U.S. : 1-800-424-9300 International: +1-703-527-3887

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément à la norme général harmonisé

Skin Irrit. 2 H315  
Eye Irrit. 2A H319  
Carc. 2 H351  
STOT SE 3 H335

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Attention

Mentions de danger (GHS-US) :

H315 - Provoque une irritation cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer

Conseils de prudence (GHS-US) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
P261 - Éviter de respirer les poussières  
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection  
P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau de l'eau  
P304+P340 - En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et garder confortablement respirer  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin  
P312 - Appeler un médecin en cas de malaise  
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)

# Tempilstik® 348 °F (175 °C), 350 °F (177 °C), 850 °F (454 °C), 900 °F (482 °C), 1040 °F (560 °C)

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser  
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
P405 - Garder sous clef  
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale une installation d'élimination des déchets autorisée

### 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucun danger supplémentaire n'a été identifié.

### 2.4 Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

4.21 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Oral)  
4.21 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Dermal)  
4.21 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Inhalation (Dust/Mist))

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Non applicable

### 3.2. Mélange

| Nom                 | Identificateur de produit | % (w/w)   | Classification GHS-US   |
|---------------------|---------------------------|---|---|
| hymecromone         | (n° CAS) 90-33-5          | 83.63 : 348 °F<br>78.32 : 358 °F                | Skin Irrit. 2, H315<br>Eye Irrit. 2A, H319<br>STOT SE 3, H335 |
| Molybdenum trioxide | (n° CAS) 1313-27-5        | 13 : 850 °F<br>30.71 : 900 °F<br>56.4 : 1040 °F | Eye Irrit. 2A, H319<br>Carc. 2, H351<br>STOT SE 3, H335       |
| dilithium molybdate | (n° CAS) 13568-40-6       | 38.02 : 850 °F                                  | Skin Irrit. 2, H315<br>Eye Irrit. 2A, H319<br>STOT SE 3, H335 |
| potassium molybdate | (n° CAS) 13446-49-6       | 20.9 : 900 °F<br>37.59 : 1040 °F                | Skin Irrit. 2, H315<br>Eye Irrit. 2A, H319<br>STOT SE 3, H335 |
| Carbon black        | (n° CAS) 1333-86-4        | 0.91 : 348 °F<br>0.81 : 350 °F                  | Carc. 2, H351   |

Texte complet des phrases H: voir section 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : PAS faire vomir à moins d'y être invité par le personnel médical. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Peut provoquer le cancer.  
Symptômes/lésions après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.  
Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.  
Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune procédure spéciale n'est requise. Traiter de façon symptomatique.

# Tempilstik® 348 °F (175 °C), 350 °F (177 °C), 850 °F (454 °C), 900 °F (482 °C), 1040 °F (560 °C)

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Sable. Eau pulvérisée.  
Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Aucun danger d'incendie ou d'explosion spécifique.  
Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.  
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. EN469.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Gants nitrile. Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Ne pas respirer les poussières.  
Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Éviter de respirer les la poussière. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Caoutchouc nitrile. Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.  
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Éviter de générer de la poussière. Contenir et récolter comme tout solide.  
Procédés de nettoyage : Réduire à un minimum la production de poussières. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.  
Produits incompatibles : Oxydants forts. Bases fortes.  
Interdictions de stockage en commun : Tenir à l'écart des matières incompatibles.  
Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indicateur de température.

# Tempilstik® 348 °F (175 °C), 350 °F (177 °C), 850 °F (454 °C), 900 °F (482 °C), 1040 °F (560 °C)

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

| Tempilstik® 348 °F (175 °C), 350 °F (177 °C), 850 °F (454 °C), 900 °F (482 °C), 1040 °F (560 °C) |                                     |  |
|--|-------------------------------------|--|
| ACGIH  | Non applicable                      |  |
| OSHA   | Non applicable                      |  |
| hymecromone (90-33-5)  |                                     |  |
| ACGIH  | Non applicable                      |  |
| OSHA   | Non applicable                      |  |
| Carbon black (1333-86-4)   |                                     |  |
| ACGIH  | ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )      | 3.5 mg/m <sup>3</sup>  |
| ACGIH  | Remarque (ACGIH)                    | Bronchitis   |
| OSHA   | OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> ) | 3.5 mg/m <sup>3</sup>  |
| Canada (Québec)  | VEMP (mg/m <sup>3</sup> )           | 10 mg/m <sup>3</sup> (Fibres de carbone et de graphite; Poussière totale)<br>5 mg/m <sup>3</sup> (Fibres de carbone et de graphite; Poussière respirable)<br>3.5 mg/m <sup>3</sup> |
| Molybdenum trioxide (1313-27-5)  |                                     |  |
| ACGIH  | Non applicable                      |  |
| OSHA   | Non applicable                      |  |
| potassium molybdate (13446-49-6)   |                                     |  |
| ACGIH  | Non applicable                      |  |
| OSHA   | Non applicable                      |  |
| dilithium molybdate (13568-40-6)   |                                     |  |
| ACGIH  | Non applicable                      |  |
| OSHA   | Non applicable                      |  |

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

|  |   |
|--|---|
| Contrôles techniques appropriés          | : Aucune procédure spéciale n'est requise outre les recommandations ci-dessus, dans des conditions normales d'utilisation. Évitez la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire, la compensation des surfaces de la poussière avec de l'air comprimé).  |
| Équipement de protection individuelle    | : Éviter toute exposition inutile.  |
| Protection des mains                     | : Porter des gants imperméables aux poussières.   |
| Protection oculaire                      | : Aucune protection oculaire spéciale n'est recommandée dans les conditions normales d'utilisation. Dégagement de poussières: lunettes bien ajustables.   |
| Protection de la peau et du corps        | : Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements imperméables.   |
| Protection des voies respiratoires       | : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utilisez respirateur purificateur d'air équipé de cartouches de filtrage particulaire. |
| Protection contre les dangers thermiques | : Porter des vêtements ignifugés en cas de manipulation à l'état fondu.   |
| Autres informations                      | : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.   |

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| État physique  | : Solide                              |
| Apparence  | : Un marqueur de crayon comme solide. |
| Couleur  | : Variable.                           |
| Odeur  | : inodore.                            |
| Seuil olfactif                                       | : Aucune donnée disponible            |
| pH   | : Aucune donnée disponible            |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible            |
| Point de fusion                                      | : Aucune donnée disponible            |

# Tempilstik® 348 °F (175 °C), 350 °F (177 °C), 850 °F (454 °C), 900 °F (482 °C), 1040 °F (560 °C)

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

|                                    |                                  |
|------------------------------------|----------------------------------|
| Point de congélation               | : Aucune donnée disponible       |
| Point d'ébullition                 | : Aucune donnée disponible       |
| Point d'éclair                     | : Aucune donnée disponible       |
| Température d'auto-inflammation    | : Aucune donnée disponible       |
| Température de décomposition       | : Aucune donnée disponible       |
| Inflammabilité (solide, gaz)       | : Aucune donnée disponible       |
| Pression de vapeur                 | : Aucune donnée disponible       |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible       |
| Densité relative                   | : Aucune donnée disponible       |
| Solubilité                         | : Aucune donnée disponible       |
| Log Pow                            | : Aucune donnée disponible       |
| Log Kow                            | : Aucune donnée disponible       |
| Viscosité, cinématique             | : Aucune donnée disponible       |
| Viscosité, dynamique               | : Aucune donnée disponible       |
| Propriétés explosives              | : Le produit n'est pas explosif. |
| Propriétés comburantes             | : Pas de propriétés oxydantes.   |
| Limites explosives                 | : Aucune donnée disponible       |

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart des matières incompatibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Bases fortes. Oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

| hymecromone (90-33-5)           |                                  |
|---------------------------------|----------------------------------|
| DL50 orale rat                  | 3850 mg/kg                       |
| ATE CLP (voie orale)            | 3850.000 mg/kg de poids corporel |
| Carbon black (1333-86-4)        |                                  |
| DL50 orale rat                  | > 8000 mg/kg                     |
| CL50 inhalation rat (mg/l)      | > 4.6 mg/m <sup>3</sup> 4 h      |
| Molybdenum trioxide (1313-27-5) |                                  |
| DL50 orale rat                  | > 2000 mg/kg                     |
| DI 50 cutanée rat               | > 2000 mg/kg de poids corporel   |
| CL50 inhalation rat (mg/l)      | > 3.92 mg/l/4h                   |

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** : Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Non classé

**Mutagénicité sur les cellules germinales** : Non classé

**Cancérogénicité** : Susceptible de provoquer le cancer.

| Carbon black (1333-86-4) |   |
|--------------------------|---|
| Groupe IARC              | 2B - Cancérogène possible pour l'humain, Inhalation de poussière. |

# Tempilstik® 348 °F (175 °C), 350 °F (177 °C), 850 °F (454 °C), 900 °F (482 °C), 1040 °F (560 °C)

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

| <b>Carbon black (1333-86-4)</b>   |  |
|---|--|
| National Toxicology Program (NTP) Status                                      | Non repris dans classe de carcinogénéicité     |
| <b>Toxicité pour la reproduction</b>  | : Non classé                                   |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</b>   | : Peut irriter les voies respiratoires.        |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)</b>  | : Non classé                                   |
| <b>Danger par aspiration</b>  | : Non classé                                   |
| <b>Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles</b> |  |
| Symptômes/lésions après inhalation  | : Peut irriter les voies respiratoires.        |
| Symptômes/lésions après contact avec la peau                                  | : Provoque une irritation cutanée.             |
| Symptômes/lésions après contact oculaire                                      | : Provoque une sévère irritation des yeux.     |
| Symptômes/lésions après ingestion   | : May be harmful if swallowed.                 |
| Voies d'exposition probables  | : Contact avec la peau et les yeux.;Inhalation |
| Autres informations   | : Voies d'exposition possibles: peau et yeux.  |

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Ecologie - eau : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

| <b>Molybdenum trioxide (1313-27-5)</b> |                     |
|--|---------------------|
| CL50 poisson 1                         | >= 43.3 (≤ 58) mg/l |
| NOEC (chronique)                       | > 87.8 mg/l         |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

| <b>Tempilstik® 348 °F (175 °C), 350 °F (177 °C), 850 °F (454 °C), 900 °F (482 °C), 1040 °F (560 °C)</b> |   |
|---|---|
| Persistance et dégradabilité  | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement. |

| <b>Carbon black (1333-86-4)</b> |                              |
|---------------------------------|------------------------------|
| Persistance et dégradabilité    | Difficilement biodégradable. |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| <b>Tempilstik® 348 °F (175 °C), 350 °F (177 °C), 850 °F (454 °C), 900 °F (482 °C), 1040 °F (560 °C)</b> |             |
|---|-------------|
| Potentiel de bioaccumulation  | Non établi. |

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.  
Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences du DOT and TDG

Non réglementé pour le transport

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) :

### Transport maritime

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) :

### Transport aérien

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) :

# Tempilstik® 348 °F (175 °C), 350 °F (177 °C), 850 °F (454 °C), 900 °F (482 °C), 1040 °F (560 °C)

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations États-Unis

**hymecromone (90-33-5)**

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

**Carbon black (1333-86-4)**

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

**Molybdenum trioxide (1313-27-5)**

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

**potassium molybdate (13446-49-6)**

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

**dilithium molybdate (13568-40-6)**

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

#### 15.2. Réglementations internationales

##### CANADA

**hymecromone (90-33-5)**

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

**Carbon black (1333-86-4)**

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

**Molybdenum trioxide (1313-27-5)**

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

**potassium molybdate (13446-49-6)**

Listed on Non-Domestic Substances List (NDSL)

**dilithium molybdate (13568-40-6)**

Listed on Non-Domestic Substances List (NDSL)

##### Réglementations UE

**hymecromone (90-33-5)**

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

**Carbon black (1333-86-4)**

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

**Molybdenum trioxide (1313-27-5)**

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

**potassium molybdate (13446-49-6)**

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

**dilithium molybdate (13568-40-6)**

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

##### Directives nationales

**Tempilstik® 348 °F (175 °C), 350 °F (177 °C), 850 °F (454 °C), 900 °F (482 °C), 1040 °F (560 °C)**

Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire CEE inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS).

Tous les ingrédients sont répertoriés dans les Toxic Substances Control Act (TSCA).

Tous les ingrédients sont inscrits sur la liste intérieure des substances (DSL) ou non-Liste intérieure des substances (LES).

#### 15.3. Les réglementations américaines

**Carbon black (1333-86-4)**

| USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes | USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement | USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle | USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle | No significance risk level (NSRL) |
|--|--|---|--|-----------------------------------|
| Oui  | Non  | Non   | Non  |                                   |

**Carbon black (1333-86-4)**

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

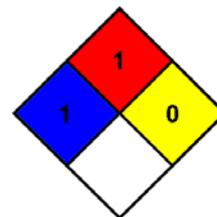
# Tempilstik® 348 °F (175 °C), 350 °F (177 °C), 850 °F (454 °C), 900 °F (482 °C), 1040 °F (560 °C)

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

### RUBRIQUE 16: Autres informations

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Indications de changement | : Document original.  |
| Sources des données       | : ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists).<br>European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at <a href="http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database">http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database</a> .<br>Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition.<br>National Fire Protection Association. Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition.<br>OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard.<br>TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at <a href="http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html">http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html</a> . |
| Abréviations et acronymes | : ATE: Acute Toxicity Estimate. CAS (Chemical Abstracts Service) number.<br>CLP: Classification, Labelling, Packaging.<br>EC50: Environmental Concentration associated with a response by 50% of the test population.<br>GHS: Globally Harmonized System (of Classification and Labeling of Chemicals).<br>LD50: Lethal Dose for 50% of the test population.<br>OSHA: Occupational Safety & Health Administration.<br>PBT: Persistent, Bioaccumulative, Toxic.<br>TWA: Time Weight Average.<br>TSCA: Toxic Substances Control Act.  |
| Autres informations       | : Aucun(e).   |
| Danger pour la santé NFPA | : 1 - L'exposition peut provoquer une irritation, mais seulement des blessures légères résiduelle, même si aucun traitement n'est donné.  |
| Danger d'incendie NFPA    | : 1 - Doit être préchauffé avant que l'allumage ne puisse se produire.  |
| Réactivité NFPA           | : 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.   |



#### Textes complet des phrases H:

|               |   |
|---------------|---|
| Carc. 2       | Cancérogénicité, Catégorie 2  |
| Eye Irrit. 2A | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A                        |
| Skin Irrit. 2 | Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2                                       |
| STOT SE 3     | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3 |
| H315          | Provoque une irritation cutanée   |
| H319          | Provoque une sévère irritation des yeux   |
| H335          | Peut irriter les voies respiratoires  |
| H351          | Susceptible de provoquer le cancer  |

**SDS Prepared by:** The Redstone Group, LLC  
6077 Frantz Rd.  
Suite 206  
Dublin, OH USA 43016  
T 614-923-7472  
[www.redstonegrp.com](http://www.redstonegrp.com)

LACO NA GHS SDS French

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*